



PROCES-VERBAL

Commission Football Entreprise du Sud

Réunion du : Mardi 07 Janvier 2020

Présidence :

Secrétaire : Mme GARDELLA Sandra (CD)

Présent(s) : MM SCALA Paul – SANTELLI Joseph – SERPAGGI Philippe (CD)

Absent(s) Excusé(s) : MM CICCARINI Bernard (Président) – ARRIGHI Jean Philippe (membre)

Assiste :

1. FORFAIT GENERAL :

- ❖ La Commission prend note du mail envoyé par le club de l'AS SOCCIA,
- Déclare ce club forfait général pour la saison 2019 / 2020,
- Inflige une amende 500 euros conformément aux Règlements Généraux

La Commission souhaite une bonne et heureuse année à tous les clubs.